

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CF855

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 52

À l'alinéa 6 du présent article, substituer aux mots :

« Le A du II »,

Les mots :

« Le 5° de l'article 995 du code général des impôts dans sa rédaction résultant du 1° du II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.